



Pôle Mer



**La coopération inter pôles :
L'exemple des pôles Mer Bretagne
et Mer Provence Alpes Côte d'Azur**



Historique coopération

- Des acteurs Industriels et de la Recherche identiques dans les deux Régions : DCNS, Thales, Veolia, ECA, IXsea, Ifremer, IRD...
- Une réponse coordonnée avec une stratégie commune à l'Appel à projets du gouvernement sur les pôles de compétitivité en 2005
- Deux régions « non contiguës » ne pouvaient pas constituer un pôle.
- L'obtention du label « pôle de compétitivité à vocation mondiale », le 5 juillet 2005, pour les deux pôles Mer Bretagne et Mer PACA

L'inter régionalité : 2 environnements

- la géopolitique
- les marées
- le littoral et la bathymétrie
- la salinité
- le trafic maritime
- les activités économiques

... une couverture quasi complète !

Principes fondateurs

Parité

- Éviter la relation fort/faible tout en valorisant les atouts de chacun
- Basé sur la présence des « grands acteurs » jouant un rôle régulateur

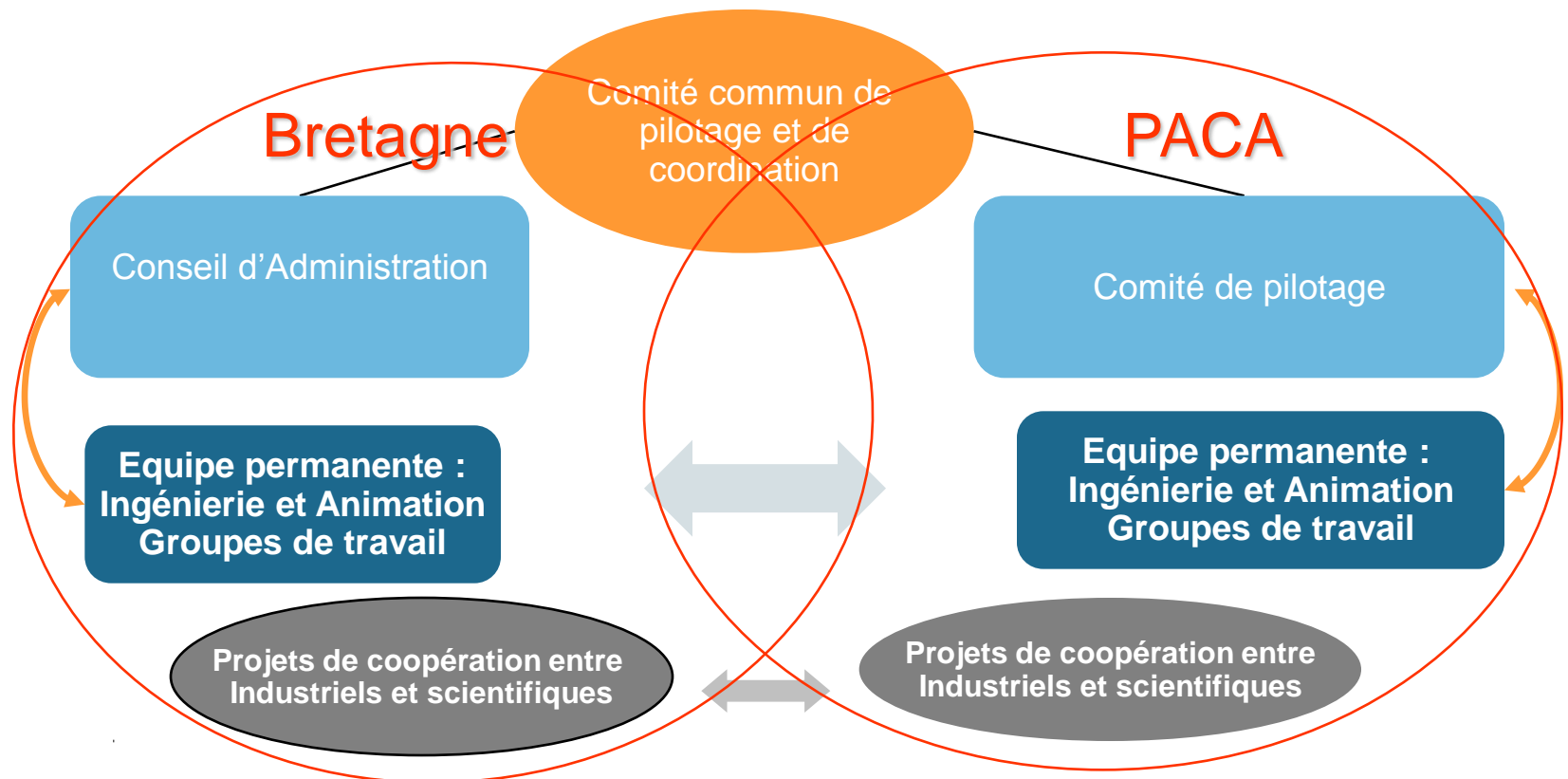
Subsidiarité

- Conserver le dynamisme local (effet cluster)
- Respecter l'ancrage territorial et des modes de fonctionnement locaux
- Faire en commun ou de façon coordonnée tout ce qui a plus de sens ou de valeur qu'en local

Stratégie commune

- Vision initiale des problématiques sécurité sûreté et développement durable et de l'économie maritime
- Segmentation thématique et logique économique sur chaque segment
- Complémentarités avérées ou potentielles entre les deux régions au sein d'un même thème
- Logique de bassins

Une Gouvernance qui a fait ses preuves



Une gouvernance qui a fait ses preuves

La coordination entre les pôles Mer : le Comité de Pilotage et de coordination interrégional ou CPCI

- Composé des 4 membres des Bureaux du pôle Mer Bretagne et du Pôle Mer PACA soit 8 élus des 2 pôles + les 2 directeurs.
- Réunion mensuelle préparée par les deux EIA des Pôles
- Présidence annuelle tournante
- Mis en place dès la labellisation des deux pôles Mer : 5 ans de fonctionnement opérationnel

Processus partagés

En commun:

- Processus de labellisation
- Convention de labellisation pour les porteurs de projets
- Principes d'évaluation
- Veille technique et économique

Coordonnés:

- Communication aux médias nationaux
- Actions internationales et Régions Ultramarines

Quelques exemples

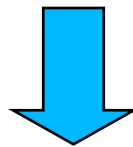
- Logo identiques déclinés au niveau régional, National, International. Communiqués de presse communs pour les grands événements. Articles dans la presse spécialisée réalisés en commun tout en gardant les spécificités de chacun des pôles.
- Contributions communes au Livre Vert « Politique Maritime Européenne », Grenelle de la mer, SNRI et StratOM du MRES, EGI.
- Réponses communes à des appels à projets de la DGCIS (missions internationales, accompagnement des entreprises), de l'Europe (projet EMSAC du 7^{ème} PCRD)
- Participation coordonnée à Euronaval, Oceanology, Assises de l'économie maritime
- Mutualisation des représentations dans différents réseaux (GICAN, IFM/CMF, Naval Monceau, SHOM, Waterborne, ...)......

Un réseau à 2 têtes

Près de 600 membres :

Plus de 400 entreprises (dont près de 300 PME)

156 laboratoires de recherche et/ou centres de formation → 5000 chercheurs et plus de 4000 étudiants.



Innovation dans les domaines de la sécurité et sûreté maritimes et du développement durable



Les projets coopératifs innovants

En 4 ans pour les deux pôles Mer :

- près de 350 projets déposés
- 220 projets labellisés pour 530 M€ de budget

Coopération des pôles Mer avec d'autres Pôles

- Avec des Pôles technologiques

- Apport réel par rapport à la feuille de route stratégique
- Compétences non directement disponibles au sein des pôles Mer
- Niveau d'excellence reconnue

⇒ Aerospace Valley, Trimatec, EMC2, Optitec, SCS, Pegase

- Avec des Pôles qui intersectent les domaines des Pôles Mer

- Domaines frontières des pôles : énergies renouvelables, transformation des produits de la mer : agroalimentaire, santé,

⇒ Qualitropic, Cap Energies, Risques, Valorial, Nov@log, Cosmetic Valley, Eurobiomed

Coopération des pôles Mer avec d'autres Pôles

- Par création d'interpôles permettant d'accéder à des marchés mondiaux sur des thèmes spécifiques et transverses
- Exemple :
 - Réponse commune des pôles Mer PACA, SCS, Risques et Capénergies à l'AP écotech sur le thème « Solutions Durables pour Villes Côtières ».
 - Implication du PMB par transativité de la relation entre les pôles Mer

Merci de votre attention

www.pole-mer-bretagne.com

patrick.poupon@pole-mer-bretagne.com

www.polemerpaca.com

baraona@polemerpaca.com



Place aux questions